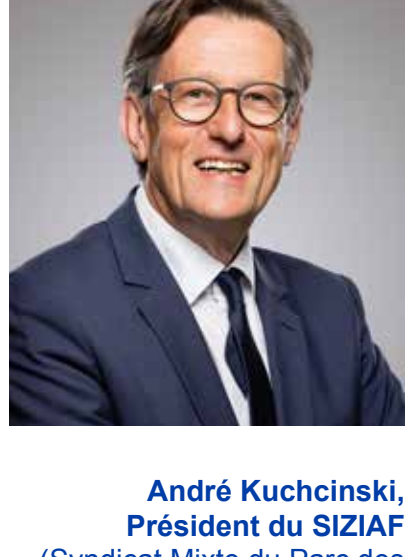


Édito

En cette rentrée, nous avons choisi de faire du développement durable le fil conducteur de notre newsletter.

Économie circulaire d'abord : à Billy-Berclau, Relais Recyclage Textile, désormais filiale à 100 % du Groupe Le Relais, perpétue un savoir-faire historique, vertueux et pourtant méconnu : l'effilochage des vêtements (une valorisation « zéro déchet » jusqu'aux poussières !). Décarbonation ensuite : rue d'Oslo, la station bioGNV de GNVert entre en chantier en septembre pour une mise en service en janvier 2026, au sein d'un pôle multi-énergies. Préservation de la ressource enfin avec la rénovation du château d'eau et la mise en conformité de l'assainissement. Et pour conclure je vous invite à participer au Challenge de la Mobilité (15–20 septembre) et à suivre les visites de chantier de Motylus, notre futur pôle de vie commun.

Ensemble, ancrons la transition dans notre quotidien !



André Kuchcinski,
Président du SIZIAF
(Syndicat Mixte du Parc des
industries Artois-Flandres)

Relais Recyclage Textile : au cœur de la boucle textile



Installée à Billy-Berclau, Relais Recyclage Textile (ex-Minot) est aujourd'hui le dernier effilocheur de vêtements usagés en activité en France. Forte de 32 salariés, l'entreprise transforme jusqu'à 10 000 tonnes de textile par an en fibres destinées à l'automobile, à l'isolation ou à la matelasserie. Un savoir-faire industriel rare, ancré localement, qui valorise chaque gramme de matière jusqu'aux poussières textiles.

Fondée à Lille à la fin du XIX^e siècle, l'entreprise a rejoint progressivement le Groupe Le Relais, dont elle est devenue en 2025 une filiale à 100 %. Ce rapprochement stratégique s'inscrit dans une volonté de structurer une filière française de recyclage textile, à un moment où celle-ci traverse de fortes tensions : baisse de la qualité des dons, saturation des stocks, difficulté à valoriser les textiles complexes. Malgré ce contexte, l'entreprise poursuit ses investissements pour renforcer son outil industriel.

[> En savoir plus](#)

Décarboner sans ralentir : bientôt, une station bioGNV, rue d'Oslo



Le Parc des Industries Artois-Flandres accueillera bientôt, rue d'Oslo, une station de bioGNV opérée par GNVert (filiale d'Engie). Avec un permis obtenu en février et un chantier démarrant en septembre, la mise en service est prévue en janvier prochain. L'implantation s'inscrit dans une approche « multi-énergies » : sur une parcelle de 1 570 m², la zone bioGNV côtoiera un pôle électricité et hydrogène opéré par un autre opérateur. Fonctionnant à de l'électricité verte la station, dimensionnée pour les poids lourds, offrira des pleins en 5 à 7 minutes. Côté usagers, le projet a été, à l'origine, porté par La Poste mais vise désormais l'ensemble des transporteurs (Géodis, Carrefour, ...). Les flottes paieront par carte bancaire, cartes carburant ou via un contrat Engie. À la clé : jusqu'à –80 % de CO₂ vs diesel, moins d'oxydes d'azote (NOx), moins de bruit, et un coût total de possession (TCO) compétitif pour des flottes en transition.

[> En savoir plus](#)

Rénover pour sécuriser : un chantier vital pour l'eau du parc



Le SIZIAF engage une rénovation complète du château d'eau du Parc des Industries Artois-Flandres, pour préserver la qualité de la ressource et assurer un approvisionnement fiable aux entreprises du territoire.

Construit dans les années 1970, l'ouvrage montrait des signes de fatigue : canalisations usées, étanchéité fragilisée, accès dégradés. Un chantier de 700 000 € HT, piloté par le cabinet Verdi Conseil, permettra de moderniser l'ensemble de l'infrastructure, tout en maintenant l'alimentation en eau pendant les travaux.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de gestion durable et anticipée des équipements collectifs. Il vise à garantir la continuité et la qualité du service dans un contexte de tension croissante sur la ressource en eau.

Une évolution mesurée de la redevance a été actée à partir de juillet 2025 pour soutenir cet effort d'investissement.

[> En savoir plus](#)

EN BREF

Participez au Challenge de la Mobilité Hauts-de-France !

Du **15 au 20 septembre 2025**, relevez le défi de la mobilité durable sur le Parc des Industries Artois-Flandres ! Le **Challenge de la Mobilité Hauts-de-France** invite les entreprises à encourager leurs salariés à se déplacer autrement : vélo, marche, covoiturage, transports en commun ou télétravail.

Objectifs : **réduire l'empreinte carbone, renforcer la cohésion d'équipe et valoriser vos engagements RSE.**

Comment participer ?

Inscrivez votre entreprise sur challenge-mobilite-hdf.fr, partagez le code à vos équipes et déclarez les trajets alternatifs effectués entre le 15 et le 20 septembre. Les résultats seront annoncés lors d'une cérémonie à Arras le 14 octobre.

Ensemble, faisons bouger les lignes !

Mobilité durable sur le Parc : l'essentiel à retenir

• **Voies douces** : elles bouclent le Parc. Les habitants de Salomé, Douvrin, Billy-Berclau, Hantay et La Bassée sont invités à les emprunter pour un trajet rapide, sécurisé et agréable.

• **Navette TADAO ↔ TER La Bassée** : synchronisée avec les trains. Départs sur réservation : le matin : **7h10, 7h40, 8h10, 8h40** ; en fin de journée : **16h53, 17h23, 17h53, 18h23, 18h53**. 13 arrêts jalonnent le Parc.

• **Bus** : les lignes **37 (Lens–La Bassée)** et **56 (Billy-Berclau–Béthune)** desservent les abords du parc.

Des options **écologiques et économiques** pour se rendre au travail !



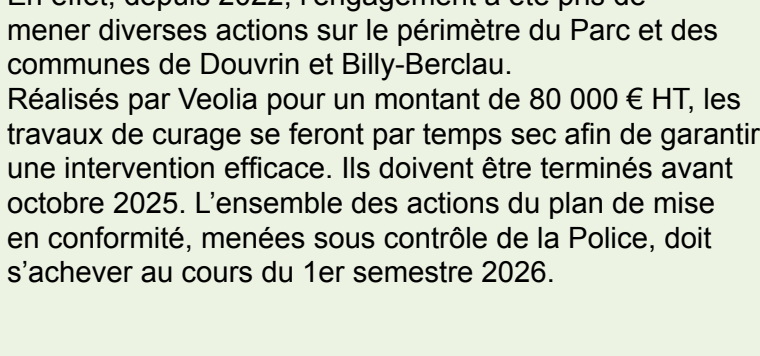
Assainissement : entretien nécessaire du fossé Est

Depuis quelques jours, le SIZIAF a entrepris une opération de curage du fossé à plaques situé le long du boulevard Est, afin notamment, d'augmenter sa capacité d'absorption en cas de fortes pluies. L'objectif : assurer le bon fonctionnement hydraulique du Parc et éviter les déversements d'eaux usées vers le milieu naturel.

Ces travaux s'inscrivent dans la mise en œuvre du plan de mise en conformité du système d'assainissement, porté conjointement par le SIZIAF et la CABBALR.

En effet, depuis 2022, l'engagement a été pris de mener diverses actions sur le périmètre du Parc et des communes de Douvrin et Billy-Berclau.

Réalisés par Veolia pour un montant de 80 000 € HT, les travaux de curage se feront par temps sec afin de garantir une intervention efficace. Ils doivent être terminés avant octobre 2025. L'ensemble des actions du plan de mise en conformité, menées sous contrôle de la Police, doit s'achever au cours du 1^{er} semestre 2026.



Cela bouge, côté Motylus !

L'automne et l'hiver seront rythmés par les avancées de Motylus, futur Pôle de vie du Parc. Quatre visites de chantier jalonnent les étapes clés :

• **29 septembre**
Fondations & ossature bois

• **17 novembre**
Bardage, couverture & menuiseries

• **15 janvier**
Chauffage, ventilation & aménagements intérieurs

• **16 mars**
Second œuvre

Peu à peu, cet espace commun, conçu pour créer des liens, expérimenter, reprendre souffle, prendra son envol.



EN VIDÉO



Un territoire d'accueil des entreprises grandeur nature !

Découvrir



PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES



Suivez-nous !

[Ici, vous pouvez vous désabonner...](#)